



METEO

Après avoir attendu la pluie pendant de longues semaines, elle est enfin arrivée, engendrant parfois peu de possibilités pour travailler en extérieur, mais pouvant aussi enfin laisser la place à un peu de repos ! Les cumuls de pluie restent néanmoins toujours inférieurs aux moyennes habituelles pour le moment. Quant aux températures, elles restent plus douces que la normale, et ont des répercussions visibles sur certains légumes, qui sont plus gros ou avancent bien plus vite, ou au contraire ce sont arrêtés manquant de froid.

POINT REGLEMENTAIRES

- La mise en application du nouveau **cahier des charges bio** sur le plan de la fertilité des sols, notamment avec l'obligation d'engrais verts et légumineuses dans les rotations sous serre est compliquée. Sur le terrain, il semble que des excès de zèle des auditeurs soient en cours : aucune sanction n'est possible pour le moment, si ce n'est pas le cas, vous devez nous prévenir et c'est ensuite la FNAB qui est en charge de réguler ces cas avec les organismes de contrôle. Une adaption du guide de lecture a été demandée.
 - **La réglementation sur l'utilisation des semences en AB** évolue régulièrement ...et de fortes restrictions entreront en vigueur en 2023 et 2024 : Pour les semences autorisées en AB, les espèces potagères sont classées en 2 catégories :
 - 1er cas : Les **espèces hors dérogação** (HD) : aucune semence conventionnelle sauf !
Pour ces espèces, les semences conventionnelles non traitées sont interdites, sauf dans ces 2 cas qui imposent une autorisation exceptionnelle à demander sur le site www.semences-biologiques.org :
 - Utilisation d'une variété particulière, dont l'autorisation s'avère indispensable (exemple, en salade, choix de variétés tolérantes fusariose, pucerons ou à toutes les races de Bremia) ;
 - Ou petit essai de variétés non disponibles en semences bio : la surface de « l'essai » doit être inférieure à 5% de la surface de culture, et la quantité de semences doit être inférieure à 100 graines.
- Aubergine noire demi-longue et longue
 - Carotte nantaise (obligation 75% de semences bio en 2022 et 100% en 2023)
 - Céleri rave (à l'exception des semences enrobées ou prégermées)
 - Chicorées scarole & frisée (sauf Wallonnes et Cœur Jaune)
 - Chou de Milan et chou Kale
 - Concombre & cornichon : tous les types
 - Courges : tous les types
 - Courgette verte cylindrique de plein champ et d'abris
 - Fenouil
 - Fève
 - Mibuna/Mizuna
 - Oignons jaunes hybrides de jours longs (sauf résistance mildiou)
 - Persil commun et frisé (à l'exception des semences prégermées)
 - Poireau OP (= non hybride)



• AGROBIO GIRONDE •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO 47 •

JULIE BARRAGUÉ
Conseillère technique maraîchage biologique
06 62 49 05 29
J.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com

Avec le soutien de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



CE PROJET EST COFINANCÉ
PAR L'UNION EUROPÉENNE
L'EUROPE S'ENGAGE
EN NOUVELLE-AQUITAINE
AVEC LE FEADER



- Pomme de terre (sauf féculière)
 - Radis rond rouge (obligation 33% de semences bio en 2022, 66% en 2023 et 100% en 2024)
 - Salades :
 - Laitue beurre blonde et rouge et batavia blonde d'abri & de plein champ
 - Feuilles de chêne rouge et blonde d'abri & de plein champ (sauf feuilles pointues de plein champ)
 - Laitue romaine de plein champ
 - D'autres espèces (actuellement en écran d'alerte) passeront hors dérogation :
 - Le 1/01/23 : chou cabus (blanc et rouge, sauf chou à choucroute) toutes les laitues, poireaux hybrides
 - Le 1/07/23 : tomate côtelée (Marmande, Noire, Ananas)
 - Le 1/01/24 : poivron carré
 - Le 1/07/24 : tomate : autres types. betterave potagère
 - Le 1/01/25 : blette/poirée, cerfeuil tubéreux, chou-rave et pet saï
 - Attention : des espèces utilisées en **engrais verts** sont déjà hors dérogation : céréales (avoine, orge & seigle), Fabacées (luzerne & pois fourrager), ou le seront bientôt : moutarde, phacélie, Ray Grass, trèfle (1/07/23)
 - 2ème cas : les **autres espèces potagères** : semences conventionnelles autorisées sur dérogation
- Pour toutes les autres espèces potagères, on peut utiliser des semences conventionnelles non traitées si la variété choisie n'est pas ou plus disponible en semences biologiques, mais une dérogation doit être demandée avant le semis sur le site semences-biologiques.org

SUIVI SANITAIRE

MALADIES

- Certaines parcelles de poireau sont touchées par le Mildiou.
- Avec les températures douces, la cladosporiose s'est aussi développée sur certains épinards.



RAVAGEURS

- Des noctuelles défoliatrices au stade papillon ont pu être enfermées sous les filets sur les carottes et donné des générations de chenilles qui se sont régalingées des jeunes feuilles de carottes. Elles n'ont pas engendré de problèmes sur les racines.
- Les choux peuvent abriter des populations importantes de chenilles diverses et engendrer jusqu'à la perte totale des choux. La piéride du chou, la piéride de la rave, la teigne des crucifères, la noctuelle du chou, la liste est bien longue !



• AGROBIO GIRONDE •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO 47 •

JULIE BARRAGUÉ
Conseillère technique maraîchage biologique
06 62 49 05 29
J.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com

Avec le soutien de :





- Sur poireau, la larve de la mineuse du poireau et la larve de la teigne peuvent être confondues :

Larve de mineuse :	Larve de teigne :
<p>Les mineuses sont des diptères, ainsi leurs larves sont dépourvues de pattes. Le corps est souvent étroit à l'avant et élargi à l'arrière. La détermination se fait à partir des stigmates.</p>	<p>Les teignes sont des lépidoptères et à ce titre on retrouve dans les larves les caractéristiques de la chenille.</p>
<p>La larve de la mineuse du poireau est jaune pâle (6 mm au dernier stade)</p>	<p>La larve de teigne est jaune et mesure jusqu'à 14mm.</p>
<p>Photo B. VOELTZEL (CDA17) Photo ACPEL</p>	<p>Photo S. SICAIRE (CDA16) Photo ACPEL</p>
<p>Il n'est pas aisé d'apercevoir les stigmates sans un fort grossissement.</p>	<p>Avec une loupe, des segments abdominaux sont visibles et selon les stades, on peut apercevoir des ponctuations noires sur chaque segment. La tête est bien visible, ainsi que les mandibules.</p>

Document établi par S. SICAIRE – CDA16

PETITES ANNONCES

- La **Conserverie Mobile** de Mérignac pour les fruits et légumes va voir le jour au printemps prochain en Gironde ! Ce sera une association, à votre service pour faire vos conserves à façon chez vous (équipée d'un autoclave), ou bien vous acheter vos surplus. Contactez Cécile Le Gall pour vous positionner et en savoir plus, au 06.07.34.60.07.
- Vous souhaitez **travailler avec d'autres maraîchers** des sujets en particulier comme l'agronomie, les engrais verts, le MSV, etc... faites-le moi savoir ! Nous pouvons construire ces **groupes locaux** pour progresser ensemble, en fonction de vos attentes et votre implication possible. Un groupe se monte dans le Libournais en Gironde et deviendra peut-être à terme un GIEE.



• AGROBIO GIRONDE •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO 47 •

JULIE BARRAGUÉ
Conseillère technique maraîchage biologique
06 62 49 05 29
J.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com

Avec le soutien de :



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE L'EUROPE S'ENGAGE. EN NOUVELLE-AQUITAINE AVEC LE FEADER



Retour sur les rencontres en maraîchage de Gironde

Les maraîchers du groupe des « Paysans du Libournais » et d'autres maraîchers du secteur se sont retrouvés chez Amandine Korsoun à Vérac pour déterminer les thématiques à travailler ensemble pour 2023 et visiter la ferme. De nombreuses pistes à travailler en perspective ! De la production à la commercialisation, le programme s'annonce riche et complet ! N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez nous rejoindre.



Dans le cadre du Mois de la Bio, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, la ferme Laporte à Labescau a ouvert ses portes aux maraîchers déjà installés ainsi qu'aux porteurs de projets. La recherche d'un associé, le dimensionnement, l'irrigation, la planification, la préparation des plants, les systèmes de vente... de nombreuses clés ont été données aux participants.



AGENDA

- **Du 29 Novembre au 1er Décembre** Salon **Vinitech** au Parc des Expositions de Bordeaux Lac : Venez nous rencontrer, découvrir du **matériel** et obtenez votre badge visiteur **gratuit** ! Pour en bénéficier : créez votre compte sur <https://myvinitechsifel.com/Site/Accueil> et entrez le code promo 66BV7A dans votre panier. Vous recevrez ensuite votre badge par e-mail.
- **5 Décembre à 14h** Conférence organisée par Agrobio Gironde avec l'intervention d'**Agrosemens** à Saint-André-de-Cubzac à la salle Dantagnan : quels travaux sont menés pour adapter les **variétés face au changement climatique** depuis plus de 20 ans ?



• AGROBIO GIRONDE •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO 47 •

JULIE BARRAGUÉ
Conseillère technique maraîchage biologique
06 62 49 05 29
J.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com

Avec le soutien de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



UNION EUROPÉENNE

CE PROJET EST COFINANCÉ
PAR L'UNION EUROPÉENNE
L'EUROPE S'ENGAGE.
EN NOUVELLE-AQUITAINE
AVEC LE FEADER



- **6 Décembre à 10h** Conférence organisée par Agrobio Lot-et-Garonne avec l'intervention d'**Agrosemens** à Sainte-Livrade-sur-Lot dans les locaux d'Invenio : quels travaux sont menés pour adapter les **variétés face au changement climatique** depuis plus de 20 ans ?
- **10 et 31 Janvier** Formation : **Dimensionnement** de réseaux et **choix** de mon matériel d'**irrigation** en maraîchage et **pilotage** et **automatisation** de mon **irrigation** pour économiser sa consommation d'eau et gagner du temps de travail, dans les locaux d'Agrobio Gironde, inscription [ICI](#).
- **28 et 29 Mars** Formation : **les plantes bio-indicatrices, quelles indications sur mes sols maraîchers ?** avec Jean-Pierre Scherer en Gironde

Merci pour votre lecture !

Les conseils ci-dessus sont indicatifs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de l'auteur, l'agriculteur, professionnel averti, restant seul responsable de ses choix.

L'existence de ce bulletin est rendue possible grâce aux agriculteur.trice.s bio qui adhèrent à leur groupement départemental.

Merci à eux !



• AGROBIO GIRONDE •



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •



• AGROBIO 47 •

JULIE BARRAGUÉ
Conseillère technique maraîchage biologique
06 62 49 05 29
J.barrague33-47@bionouvelleaquitaine.com

Avec le soutien de :



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



CE PROJET EST COFINANCÉ
PAR L'UNION EUROPÉENNE
L'EUROPE S'ENGAGE.
EN NOUVELLE-AQUITAINE
AVEC LE FEADER